

Beaucoup de choses ont été écrites lors de cette campagne électorale. Le résultat du vote fera pencher la balance pour le projet de *coopération internationale* défendu par l'USAC ou celui de *fusion* avec les opérateurs étrangers défendu par le SNCTA. Ce choix déterminera vos conditions de travail pour le reste de votre carrière.

1°) Peut-on prendre le meilleur de chaque statut pour créer un statut idéal ?

Certains se disent : "Mosaic c'est super car nous aurons tous les avantages de la fonction publique d'état française avec en plus un alignement vers le haut de nos salaires !" Pour les salaires il est possible qu'il y ait un alignement vers le haut car lors d'une fusion il serait difficile de baisser les salaires des allemands, des Suisses ou de Maastricht.

Pensez-vous qu'en même temps qu'on augmente globalement les salaires, les dirigeants des autres opérateurs acceptent ou imaginent même de baisser le temps de travail de leurs employés ?

Il ne faut pas oublier que le but officiel de ces remaniements est de faire baisser le coût du contrôle en Europe. Cela ne pourra pas se faire en baissant les salaires cela se fera donc par l'augmentation de la productivité en augmentant le temps de travail, en supprimant les contraintes d'horaires de 1 jour sur 2, en supprimant le travail en équipe et en diminuant les recrutements..

2°) La Possibilité de mutations est le fait de notre appartenance à la Fonction Publique d'Etat. Cela ne pose pas de problème pour la plupart des fonctionnaires qui n'ont pas à se requalifier dans leur nouveau poste. En revanche, payer les contrôleurs pendant 1 an ou 2 ans sans être productif ce sera complètement inimaginable dans une structure de type agence internationale. Ces mutations n'existent nulle part et représentent un coût énorme.

Pensez-vous que les dirigeants des autres pays vont accepter de créer un droit à mutation qui n'existe pas chez eux ? et si oui que restera-il de ce droit lorsque toute l'Europe se battra pour quelques postes dans le sud ?

3°) Rien dans la réglementation européenne n'oblige à la fusion des services : Le DG l'a encore confirmé lors d'une bilatérale le 24 juin 2008. L'USAC-CGT s'est battue il y a quelques années pour que les règlements Ciel unique ne l'imposent pas. Depuis nous avons su proposer une alternative crédible, et acceptée par la majorité des pays européens, à cette politique de fusion en développant le Co-op Model avec nos partenaires européens.

Dire que pour éviter un passage en établissement public ou en agence nous allons le demander nous même est une idée pour le moins étrange. Vouloir le faire avec des pays plus libéraux que le nôtre relève de la cécité.

4) Imaginons, en effet, un instant que toutes les OS aient signé le protocole de 1987 - 200F supplémentaires par mois pour chaque contrôleur et 300 postes OCCCA en contrepartie de l'Agence prônée par le ministre des transports de l'époque (Douffiaques) - lequel ministre déclarait à l'issue de la signature au salon du Bourget, « l'agence de la Navigation Aérienne c'est parti ». L'USAC ne signa pas ce Protocole et maintint son préavis de grève, le mouvement largement suivi dans les centres stoppa le processus et posa les bases du protocole de 88 lequel actait des acquis d'un tout autre niveau aussi bien sur le plan des recrutements que des avancées statutaires et indemnitaires...

Si nous avions tous adopté cette posture prétendument avant-gardiste nous serions déjà en agence depuis plus de 20 ans.

Pensez vous que nous aurions été gagnant ?

Les contrôleurs sont-ils vraiment persuadés que les gestionnaires et responsables européens voudront créer une agence européenne pour payer mieux les français faire travailler moins les allemands, les suisses et Maastricht et offrir des mutations à tout ce beau monde ?